

La moitié des enfants et jeunes résident en milieu rural

Insee Flash Pays de la Loire • n° 117 • Janvier 2022

En 2018, dans les Pays de la Loire, la moitié des enfants et jeunes, âgés de 3 à 24 ans, résident dans une commune rurale. À 18 ans, 16 % des jeunes quittent le rural, notamment pour étudier dans des grandes villes, comme Nantes et Angers. La poursuite d'études peut aussi s'effectuer tout en continuant à vivre dans une commune rurale, notamment via l'apprentissage, davantage présent dans la région. Globalement, la moitié des élèves ruraux de 3 à 17 ans sont scolarisés dans leur commune de résidence. En lien avec le maillage territorial serré des Pays de la Loire, c'est le cas de 82 % des écoliers ruraux, 15 points de plus que la moyenne de France de province. Le passage au lycée accroît fortement les distances à parcourir.

Les Pays de la Loire sont une des régions métropolitaines les plus jeunes. En 2018, les enfants et jeunes, âgés de 3 à 24 ans, représentent 27 % de la population de la région. C'est la troisième part la plus élevée, derrière les Hauts-de-France et l'Île-de-France.

La moitié des enfants et jeunes de 3 à 24 ans résident dans le rural

Dans les Pays de la Loire, 498 000 jeunes résident dans une commune **rurale**, soit 49 % des jeunes de la région ► **figure 1**, en troisième position derrière les régions Bourgogne-Franche-Comté et Bretagne, et 12 points de plus qu'en **France de province**. La part des jeunes ruraux varie selon les départements et est fonction de leur degré de ruralité ► **pour en savoir plus**. Elle est la plus élevée en Vendée (67 %), puis en Mayenne (64 %). Les départements de Maine-et-Loire et de la Sarthe sont dans une situation intermédiaire avec 55 % de jeunes ruraux. La Loire-Atlantique, davantage urbanisée, fait figure d'exception, avec seulement 32 % de jeunes résidant dans le rural.

Les territoires urbains attirent les jeunes à partir de 18 ans

Dans la région comme au niveau national, les migrations vers les communes urbaines, notamment les plus denses, sont importantes à 18 ans. En 2018, parmi les jeunes de 18 ans qui vivaient dans une commune rurale un an auparavant, 16 % se sont installés dans une commune urbaine. Ces jeunes déménagent notamment à Nantes et Angers, où les possibilités d'études supérieures sont plus nombreuses. Ainsi, la part des jeunes résidant en milieu rural diminue de 16 points entre 17 et 18 ans, pour atteindre 36 % à 18 ans ► **figure 2**. Ces jeunes de

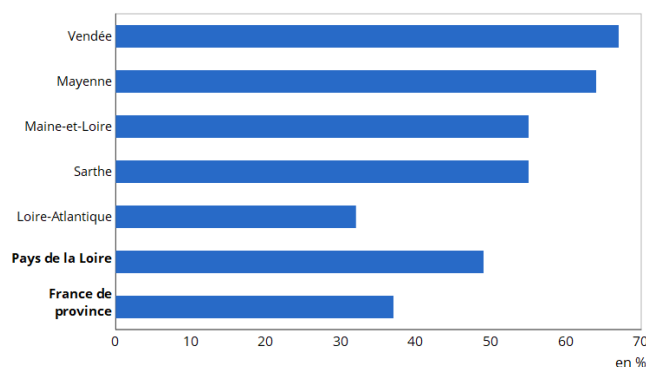
18 ans, nouvellement installés en ville, représentent 11 % des jeunes urbains de 18 ans.

L'apprentissage plus fréquent dans les Pays de la Loire, notamment chez les jeunes ruraux

La poursuite d'études peut aussi s'effectuer tout en continuant à vivre dans une commune rurale. Les formations professionnelles ou de type BTS sont en effet implantées dans des lycées ou des centres de formation par apprentissage davantage répartis sur le territoire.

La tradition de l'apprentissage est forte dans la région ► **pour en savoir plus**, en lien notamment avec les nombreux postes d'ouvriers, offerts par son tissu industriel.

► 1. Part des enfants et jeunes (3-24 ans) résidant dans les communes rurales en 2018



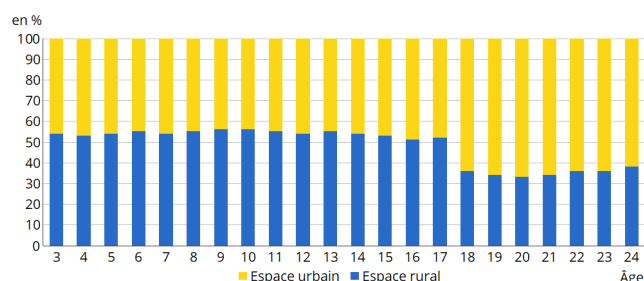
Lecture : en Vendée, 67 % des enfants et jeunes (âgés de 3 à 24 ans) résident dans une commune rurale en 2018.

Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2018.

Les jeunes apprentis de 16 à 24 ans représentent 13 % des jeunes en formation de cette tranche d'âge dans les Pays de la Loire. La région est celle où la formation par apprentissage est la plus fréquente, avec 3 points de plus que la moyenne de France de province.

L'apprentissage attire davantage les jeunes ruraux : 17 % des jeunes en formation vivant dans une commune rurale sont en apprentissage, contre 10 % en milieu urbain.

► 2. Répartition des enfants et jeunes selon le type de territoire et l'âge dans les Pays de la Loire en 2018



Lecture : en 2018, dans les Pays de la Loire, 54 % des enfants âgés de 3 ans résident dans l'espace rural et 46 % dans l'espace urbain.

Source : Insee, RP 2018.

La moitié des élèves ruraux sont scolarisés dans leur commune de résidence

Dans les Pays de la Loire, la moitié des élèves ruraux, âgés de 3 à 17 ans, sont scolarisés dans leur commune de résidence : 53 % contre 81 % pour les jeunes urbains.

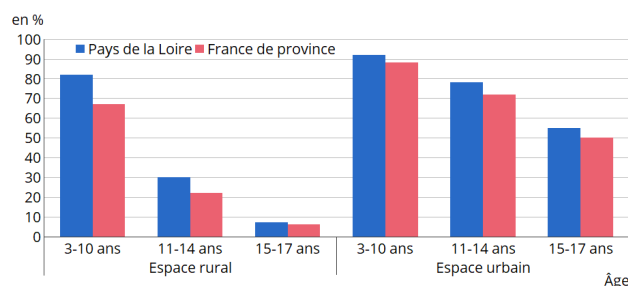
Dans la région, 84 % des communes disposent d'au moins une école élémentaire, 26 points de plus que la moyenne de France de province. Cet atout s'explique notamment par un maillage territorial dense avec une taille des communes assez importante dans la région : trois communes sur quatre comptent plus de 500 habitants, contre une sur deux au niveau national. Ainsi, 82 % des enfants ruraux entre 3 et 10 ans (âges de scolarisation en primaire) sont scolarisés dans un établissement situé dans leur commune, soit 15 points de plus que la moyenne de France de province ► **figure 3**.

Avec l'entrée au collège puis au lycée, la part d'élèves ruraux scolarisés dans leur commune de résidence diminue fortement : respectivement 30 % des jeunes ruraux de 11 à 14 ans (âges de scolarisation au collège) et 7 % de ceux âgés de 15 à 17 ans (âges de scolarisation au lycée). Les élèves urbains, quant à eux, demeurent majoritairement dans leur commune de résidence, respectivement 78 % des collégiens et 55 % des lycéens.

► Encadré - Moins de jeunes vivant avec un seul parent dans les Pays de la Loire, notamment dans l'espace rural

Les Pays de la Loire sont la région où les jeunes habitent le moins souvent avec un seul parent : 18 % des enfants et jeunes de 3 à 17 ans, 3 points de moins que la moyenne de France de province. Cette situation est moins fréquente pour les jeunes ruraux : 13 % dans les Pays de la Loire contre 16 % en moyenne de France de province. Dans les Pays de la Loire, les jeunes urbains sont dans une situation proche de la moyenne nationale et vivent plus souvent que les jeunes ruraux avec un seul parent : 24 %, soit un point de moins que la moyenne de France de province.

► 3. Part des élèves scolarisés dans leur commune de résidence, selon le type de territoire et l'âge en 2018



Lecture : dans les Pays de la Loire, 82 % des élèves de 3 à 10 ans résident en territoire rural sont scolarisés dans leur commune de résidence en 2018.

Champ : enfants et jeunes de 3 à 17 ans inscrits dans un établissement scolaire.

Source : Insee, RP 2018.

Le passage au lycée accroît fortement les distances à parcourir

Être scolarisé en dehors de sa commune de résidence peut s'expliquer par une absence d'école mais aussi résulter du choix des parents de scolariser leurs enfants dans un autre établissement scolaire, par exemple plus près de leur lieu de travail. Les trajets des écoliers ruraux, se déplaçant hors de leur commune de résidence, durent en moyenne 12 minutes. Ce temps de trajet augmente légèrement, de 2 minutes en moyenne, lors du passage au collège. Avec l'entrée au lycée, les **distances** à parcourir se rallongent fortement. La durée de trajet des lycéens est le double de celle des collégiens : 25 minutes en moyenne pour les jeunes ruraux. Ces distances, parcourues fréquemment en transport scolaire, diminuent d'autant le temps disponible en fin de journée et peuvent accroître la fatigue de ces lycéens. ●

Philippe Bourieau, Christophe Fouchard (Insee)

► Définitions

L'**espace rural** se définit comme l'ensemble des communes peu denses et très peu denses.

La **France de province** recouvre l'ensemble des régions métropolitaines moins la région Île-de-France.

Pour les élèves scolarisés en dehors de leur commune de résidence, les **distances** domicile-étude sont les distances entre centres de commune par la route. Elles sont calculées avec le distancier Métric-OSRM.

► Pour en savoir plus

- **Brutel C.**, « Entre ville et campagne, les parcours des enfants qui grandissent en zone rurale », *Insee Première* n° 1888, Janvier 2022.
- **Delhomme I. et Loizeau P.**, « Un Ligérien sur deux vit dans une commune rurale », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 111, Avril 2021.
- **Chesnel H. et Kurzmann J.**, « Des familles moins nombreuses, exposées à des difficultés financières », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 82, Septembre 2020.
- **Chesnel H. et Manceau C.**, « Les jeunes ligériens plus souvent en emploi », *Insee Flash Pays de la Loire* n° 92, Mars 2019.

